

NOM DE L'ETABLISSEMENT : Direction générale de l'AP-HP
DIRECTION : Direction de la Recherche clinique, de l'innovation, des relations avec les Universités et les organismes de recherche (DRCI)
Service : Pôle Partenariats & Expertises / service Europe
ADRESSE DE LA DIRECTION : Hôpital Saint-Louis, Carré historique, Porte 23, 1 avenue Claude Vellefaux 75010 PARIS

DATE DE PARUTION	
POSTE A POURVOIR POUR LE REMPLACEMENT DE	Dès que possible
MODALITES DE RECRUTEMENT	
PERSONNE A Contacter	Catherine Tostain Desmares (secteur Europe) : catherine.tostain-desmares@aphp.fr
TELEPHONE	
EMAIL	

INTITULE DU POSTE

Chargé de mission « Affaires européennes »

METIER

CODE METIER

GRADE

Chargé de mission de la recherche clinique

STRUCTURE

POLE

INTITULE

Direction de la Recherche clinique, de l'innovation, des relations avec les Universités et les organismes de recherche (DRCI)

ACTIVITE

La Direction de la Recherche clinique, de l'innovation, des relations avec les Universités et les organismes de recherche (DRCI) constitue une direction de l'AP-HP, rattaché à la Direction générale de l'AP-HP.

La DRCI est chargée de piloter les projets de recherche développés par l'AP-HP et de suivre l'ensemble des activités de recherche se déroulant au sein de l'institution :

- o près de 3 100 projets de recherche en cours, tous promoteurs confondus ;
- o près de 910 projets de recherche dont l'AP-HP assure la promotion et la gestion ;
- o plus de 19 000 patients inclus dans des essais cliniques à promotion AP-HP.

La Direction de la Recherche clinique, de l'innovation, des relations avec les Universités et les organismes de recherche (DRCI) contribue à la définition de la politique de recherche de l'institution. Elle met notamment en œuvre, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables, l'ensemble des dispositifs nécessaires pour la promotion et la gestion de la recherche clinique au sein de l'AP-HP. Elle accompagne les cliniciens et équipes de recherche, suit et contrôle la réalisation des projets de recherche de l'institution, en lien avec les 12 Unités de Recherche Clinique (URC), antennes locales de la DRCI situées au sein des 6 Groupes Hospitalo-Universitaires (GHU) de l'AP-HP. Deux structures à caractère transversal, rattachées à la DRCI ou fonctionnant en lien avec cette direction, sont également impliquées : l'URC en économie de la santé et le département des essais cliniques (DEC) de l'AGEPS. En outre, la DRCI met en œuvre une politique de valorisation de la recherche, par l'intermédiaire de son pôle Transfert et Valorisation.

La DRCI est également impliquée dans l'organisation de l'environnement « recherche » de l'AP-HP au travers de sa collaboration avec les structures de soutien à la recherche médicale et à l'investigation clinique, situées au sein des GHU : près de 90 unités mixtes de recherche (Inserm, CNRS, CEA, INRA ...), 17 CIC (Centre d'investigation clinique), 4 CRC (Centres de recherche clinique), 14 tumorothèques, 12 Centres de Ressources Biologiques (CRB), 4 CTRS/RTRS (Centres / Réseaux Thématiques de Recherche et de Soins), 21 FHU et des plateformes techniques de recherche.

SERVICE

Pôle Partenariats et Expertises, Secteur Europe

PRESENTATION

Le secteur Europe a pour objectif principal de favoriser la participation des équipes de l'AP-HP aux programmes européens dans le domaine de la recherche en santé : HORIZON 2020 (pour la période de programmation 2014/2020) et le programme santé de la DG SANCO notamment, en proposant une aide (administrative et financière) aux équipes médicales.

Cette aide se situe à deux niveaux :

- 1- le montage administratif et financier
- 2- la gestion des projets

Le secteur Europe gère actuellement près de 90 projets européens actifs, certains en coordination, la majorité en tant que partenaire d'un consortium européen et quelques-uns où l'AP-HP est sous-traitant ou tierce partie. Le secteur Europe conseille également les hôpitaux de l'AP-HP en charge de la gestion de projets européens.

LIAISONS

POSITION DANS LA STRUCTURE :

- **Rattachement hiérarchique :**
 - **Les Directeurs de la DRCI**
 - **Le responsable du Pôle Partenariats et Expertises**
- **Rattachement hiérarchique direct :**
 - **Le responsable du secteur Europe**

LIAISONS FONCTIONNELLES : La personne recrutée travaille en étroite collaboration avec :

- 1) **les porteurs de projets et/ou investigateurs de l'AP-HP ;**
- 2) **les cellules de la recherche et innovation des groupes hospitalo-universitaires (GHU) de l'AP-HP ;**
- 3) **les différents professionnels du pôle Partenariats et Expertises ;**
- 4) **les chefs de projets du pôle Promotion ;**
- 5) **Les Unités de Recherche Clinique de la DRCI ;**
- 6) **les professionnels du secteur gestion ;**
- 7) **les services compétents de la DEFIP, du contrôleur financier et de la Direction Spécialisée des Finances Publiques.**

ACTIVITES

Le chargé de mission se voit confier un portefeuille de projets européens dont il assure le suivi conformément aux règles et modalités d'organisation applicables à l'AP-HP, sous l'autorité du responsable du secteur Europe. Ce suivi consiste à mettre en œuvre, sur le volet administratif et financier, les projets européens sélectionnés qui lui sont confiés (programme de la DG SANTE de la Commission européenne et programme Horizon 2020, etc.) :

•Volet administratif :

- ⇒ Réunir les différents interlocuteurs AP-HP (porteurs de projets, cellule recherche et innovation des GHU, secteur support) dès le lancement du projet pour expliquer les circuits et démarches pendant le cycle de vie du projet ;
- ⇒ Etre l'interlocuteur privilégié des différents interlocuteurs AP-HP (sauf aspect de recherche clinique à promotion AP-HP), tenir informé les différents interlocuteurs, demander/réunir/transmettre les informations nécessaires, animer les réunions régulières pendant le cycle de vie du projet ;
- ⇒ Etre l'interlocuteur privilégié des « Project managers » et coordinateurs des projets européens ;
- ⇒ Se coordonner avec les chefs de projets du pôle promotion, pour les aspects de recherche clinique à promotion AP-HP, relevant de la compétence du pôle promotion.

•Volet financier :

- ⇒ Gérer les aspects financiers au regard des procédures de la Commission européenne et au regard des nécessités comptables et financières de l'AP-HP ;
- ⇒ Anticiper les dépenses avec les équipes de projet, adapter le budget en fonction de l'évolution du projet ;
- ⇒ Contrôler les dépenses et assurer le suivi budgétaire en lien avec le pôle Gestion de la DRCI ;
- ⇒ Demander, recueillir et vérifier la cohérence des feuilles de temps avec les équipes scientifiques et en concordance avec les Work packages ;
- ⇒ Suivre, en lien avec le pôle Gestion de la DRCI, les bilans financiers « Form C » pour la Commission européenne (rapports financiers par période avec anticipation des certificats d'audit le cas échéant et rapports financiers finaux).

Le chargé de mission sera également en charge de l'aide au montage des projets en cours de constitution dans le cadre d'Horizon 2020, en coordination et en partenariat, en apportant aux investigateurs un support au montage administratif et financier des dossiers, en lien avec les cellules de la recherche et innovation des GHU, les Unités de recherche clinique et le pôle promotion, le cas échéant.

Le chargé de mission participe à la vie quotidienne du secteur, sous la coordination assurée par le responsable :

- Contribution à l'élaboration des documents internes du secteur ;
- Actualisation des outils de suivi/reporting du secteur ;
- Participation aux réunions de secteur et de pôle ;

- Participation à la rédaction de procédures internes notamment avec le pôle gestion de la DRCI ;
- Assurer la mise en œuvre de procédures et d'audits ;
- Aider à l'amélioration des circuits internes à la DRCI, et/ou à l'AP-HP, notamment avec la DEFIP, la Trésorerie Générale, et les cellules de la recherche et innovation des GHU ;
- Aider à l'organisation et l'animation de réunions d'information sur les programmes de financements européens ;
- Participation au travail sur la communication du secteur Europe au sein de l'AP-HP et en externe (mise à jour du site internet, rédaction d'articles, communication autour des projets financés par la Commission européenne à l'AP-HP...).

Enfin, à la demande et sous la responsabilité du responsable du secteur, le chargé de mission pourra être amené à assurer la représentation du secteur Europe de la DRCI de l'AP-HP au sein de certains groupes de travail.

QUOTITE DE TRAVAIL

100%

HORAIRES DE TRAVAIL

Cadre au forfait

COMPETENCES REQUISES

Savoir-faire requis

- Conduite de projet,
- Analyser des données, des tableaux de bord et justifier des résultats relatifs aux activités de son domaine,
- Analyser, traduire et formuler un besoin utilisateur en études de faisabilité, en solutions, en programmes,
- Argumenter, influencer et convaincre un ou plusieurs interlocuteurs, dans son domaine de compétence,
- Concevoir, formaliser et adapter des procédures / protocoles / modes opératoires / consignes relatives à son domaine de compétence,
- Construire et utiliser des outils de pilotage,
- Rédiger et mettre en forme des notes, documents et/ou rapports relatifs à son domaine de compétence,
- Maîtriser les présentations orales,
- Savoir animer des réunions.

Connaissances associées

- Gestion administrative, économique et financière,
- Comptabilité publique.

Qualités requises :

- Rigueur, sérieux et grande organisation professionnelle (respect des délais)
- Qualités relationnelles indispensables
- Capacité d'adaptation
- Dynamisme
- Sens du travail collectif, esprit d'équipe
- Discrétion

Formations et/ou qualifications :

- Master 2 spécialisé dans la conduite de projets européens
- Maîtrise de l'anglais écrit et oral
- Une première expérience professionnelle sur un poste similaire serait appréciée
- Des connaissances liées à la réglementation relative à la recherche clinique seraient vivement souhaitées

RISQUES PROFESSIONNELS ET MESURES PREVENTIVES